

■ **H. & M. Gillioz, Maurice Gillioz, successeur**, à Si-
erre, bâtiments et travaux publics, raison individuelle (FOSC no
224 du 18. 11. 1992, p. 5386). Raison radiée par suite de décès
du titulaire; les actifs et passifs de cette raison individuelle ont été
transférés à la société anonyme 'Gillioz Maçonnerie et Construc-
tions SA'.
Journal no 883 du 11.06.2003
(01037404 / CH-626.1.005.732-8)